

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 28 (1920)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Le "vieux morges"  
**Autor:** M., Eug.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-22991>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

geant envers les honnêtes gens, charitable envers les pauvres, partisan de la raison et ne méprisant personne sous prétexte de sa condition, mais faisant état de la vertu et des vertueux de quelle naissance qu'ils soient. Or, afin de maintenir en état le dit Ordre et amitié promise, la conversation en étant une ligature assez forte, nous avons résolu de nous traiter alternativement certains jours choisis pendant le cours de l'année, non en festins superflus ou pleins de dissolution, mais en toute allégresse modeste et convenable à des gentilshommes bien nés. D'ailleurs, si par hasard il arrivait quelque différent entre quelques cavaliers de l'ordre, deux autres cavaliers seront choisis pour les accorder et remettre en même amitié que devant. Et pour les procès civils qu'ils pourraient avoir ensemble, ils tâcheront de les accorder, s'il est possible, avant qu'ils plaident, et ne le pouvant faire, ils les induiront du moins à plaider civilement et paisiblement par ensemble. Ce que nous promettons en parole de gentilshommes d'honneur d'observer et faire promettre d'observer aux cavaliers, qui de temps à autre seront introduits dans le présent ordre. En témoignages desquelles choses, nous avons souscrit le présent acte de nos noms, et apposé à l'acte de même teneur, écrit en parchemin, le cachet de nos armes. Ce second du mois d'aoust l'an mille six cent cinquante six.

(Signé) *Loys de Villardin, de Praroman, de Crousaz.*

---

### LE „VIEUX MORGES“

---

Dans sa dernière assemblée générale, la Société du *Vieux Morges* a entendu un rapport de M. René Morax, son président, et une communication de M. Monod de Buren, son vice-président, sur l'histoire de la maison Blachenay, dans laquelle cette association avait organisé, en 1918, une très remarquable exposition d'objets du XVII<sup>me</sup> siècle.

Cette maison se compose de deux bâtiments dont l'un en bordure de la Grande Rue et l'autre sur les remparts, réunis par deux étages de galeries artistiques de grande valeur. Le premier appartint successivement, jusqu'en 1584, aux familles Gardian, de Solero et de Lustrier, et le second aux Christine et aux Britton. La puissante et riche famille des Vulliermin, seigneurs de Montricher, posséda ensuite toute la propriété qui, en 1685, passa à celle des Blanchenay dont elle garde le nom.

Le célèbre collectionneur, archéologue et écrivain, M. Alexis Forel, se décida, en 1918, à acquérir cette propriété, à la restaurer dans l'état où les Yulliermin et les Blanchenay l'avaient aménagée aux XVI<sup>me</sup> et XVII<sup>me</sup> siècles, et à y installer ensuite ses inestimables richesses artistiques. La Société du *Vieux Morges* s'est vue assurer la jouissance de locaux spacieux pour ses services et ses séances dans cette maison seigneuriale qui deviendra sa propriété après la mort de son possesseur actuel.

La restauration a été faite sous la direction de M. A. de Gumoëns, architecte, avec tout le soin et toute la prudence possibles. Les poutres et poutrelles, très bien moulurées des plafonds ont été débarrassées du plâtre qui en masquait l'élegance ; les boiseries ont été nettoyées afin de remettre en valeur la richesse du beau bois de noyer patiné par le temps.

Les portes en bois sculpté, ornées de leurs belles serrures, feront la joie des connaisseurs. Le public a pu, déjà, admirer la monumentale cheminée, amenée de la maison de la Grange, à Cuarnens, et installée dans la grande et magnifique chambre au plafond à caissons dans laquelle avait été organisée l'exposition de 1918. D'autres cheminées et des poèles en faïences ont été placés dans d'autres locaux.

Chaque pièce rappelant une époque déterminée par son architecture sera meublée et ornée par des objets appartenant exclusivement à cette même époque. La vaste

salle déjà citée du deuxième étage, ornée d'une cheminée et de boiseries de la Renaissance, contiendra des tentures et des meubles du siècle de François I<sup>er</sup> et même quelques-uns du siècle précédent. Le salon du premier étage, sur la rue, décoré d'une belle cheminée sculptée, présentera un confortable intérieur du temps de Louis XIV. A côté de cette pièce, la salle à manger, au plafond à poutrelles et à la grande fenêtre à meneaux, renfermera un mobilier Louis XIV et Louis XV. Ces dernières époques offriront encore aux visiteurs des objets d'art du XVIII<sup>me</sup> siècle dans un cadre approprié : une grande salle éclairée par quatre fenêtres à petits carreaux. Deux autres pièces, de dimensions plus restreintes contiendront, l'une des porcelaines et des objets Louis XV et Louis XVI, l'autre des meubles du premier Empire.

On le voit par ces indications très incomplètes, Morges va être dotée d'un magnifique musée très moderne par son organisation. C'est à l'initiative de M. et de M<sup>me</sup> Alexis Forel que la ville sera redevable de cette remarquable reconstitution artistique, la plus importante et la plus complète sur terre vaudoise.

Eug. M.

## CHRONIQUE

Notre collaborateur M. Raoul Campiche avait bien voulu, l'année dernière, nous donner communication de quelques articles et documents publiés par lui dans des journaux vaudois en 1918. Il nous envoie une liste semblable relative à l'année 1919. Nous la publions ici, pensant être utiles à quelques-uns de nos lecteurs.

**Les Archives communales d'Aigle, de Chessel et de Noville**  
(*Feuille d'Avis d'Aigle*, n° 46).

**Chronique de 1749, à l'occasion de la reconstruction du clocher du temple du Chenit** (*Feuille d'Avis de la Vallée*, n° 36).